

## Litige suite a un divorce

## Par Gerace Ludovic, le 20/03/2018 à 19:37

Bonjour, je suis propriétaire avec mon ex-femme d'un appartement. Cet appartement est en vente depuis pas mal de mois. Mon ex-femme a obtenu la jouissance gratuite du bien jusqu au prononcé du divorce. Depuis le prononcé, l'appartement est en vente en agence. A ce jour, je ne possède toujours pas de trousseau de clefs du bien. Mon ex-femme ne fais rien pour aider la vente (peinture et bricole a faire) bien qu elle soit en couple. Si son couple ne peux pas le faire alors je vais le faire moi-même. J'ai demandé à l'agence ce trousseau mais elle ne veut pas car peur de se mettre a dos mon ex-femme. Ma question est la suivante : Puis-je exiger de l'agence qu'elle me rende ce trousseau et y a t-il une façon précise de procéder ? Je précise que mon ex-femme ne veut plus que j'y mette les pieds et refuse elle aussi a me donné les clefs.

Merci d'avance pour les réponse que vous pourrez m'apporter.

Cordialement.